



ADAMA

EXTASE® GOLD

Pour une protection
anti-mildiou extensible
jusqu'à 14 jours



Sécurité

Folpel et mandipropamide : 2 molécules complémentaires aux modes d'action différents pour une meilleure efficacité.

Gain de temps

Protection jusqu'à 14 jours, à l'abri du lessivage en seulement 1 heure.

Facilité d'utilisation

Grâce à sa formulation Gold.

ADAMA.COM

FONGICIDE



EXTASE® GOLD

DESRIPTIF DU PRODUIT

Composition	400 g/Kg (40%) folpel + 50 g/Kg (5%) mandipropamid.
Formulation	WG - Granulés dispersibles.
Famille chimique	Le folpel (FRAC M4) appartient à la famille des phtalimides et le mandipropamid (FRAC H5) à la famille des CAA.
Conditionnement	Bidons de 10 kg.

TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

LIBELLÉ DE L'USAGE	CULTURES ASSOCIÉES POUR LE PRODUIT	CIBLES ASSOCIÉES POUR LE PRODUIT	DOSE MAX. D'EMPLOI	NOMBRE D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE DAR	ZONE NON TRAITÉE PAR RAPPORT AUX POINTS D'EAU (MÈTRES)
Vigne*Trt Part Aer.* Mildiou	Raisin de cuve	Mildiou	2,5 Kg/ha	2/an avec un intervalle minimum de 10 jours	de BBCH 12 à 81	28 jours	20 m dont DVP 20 m
	Raisin de table				de BBCH 12 à 69	Ne pas appliquer après fin floraison (BBCH 69)	

DVP : Dispositif Végétalisé Permanent.

VINIFICATION

Utilisé suivant les bonnes pratiques agricoles et dans le respect des doses et du délai avant récolte, EXTASE® GOLD n'a aucune incidence sur la maturité du raisin. Il ne perturbe pas les fermentations et préserve les qualités organoleptiques des vins et alcools.

Ses deux matières actives possèdent des LMR ou des tolérances d'importation dans de très nombreux pays dont les USA et le Japon.

CONDITIONS DE TRAITEMENT

EXTASE® GOLD peut s'utiliser pendant toute la période à risque mildiou et jusqu'au délai avant récolte à la dose de 2,5 Kg/ha. Une application sur chaque face de chaque rang est fortement conseillée.

Le délai de renouvellement doit être adapté en fonction de la pousse de la vigne et de la pression mildiou. Les cadences recommandées sont de 14 jours, à resserrer à 10-12 jours en cas de forte pression parasitaire (se référer au Bulletin Santé du Végétal, conseil local,...).

GESTION DU RISQUE DE RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Ainsi afin de réduire le risque d'apparition de résistance il est important d'appliquer EXTASE® GOLD à sa dose homologuée, soit 2,5 Kg/ha, et de respecter la note nationale mildiou.

SÉCURITÉ : 2 MATIÈRES ACTIVES POUR UNE DOUBLE ACTION

LOCALISATION DES DIFFÉRENTS SITES D'ACTION D'EXTASE® GOLD

FOLPEL

Le folpel est un fongicide polyvalent de la famille des phtalimides classé FRAC M4.

C'est une molécule préventive qui agit par contact sur la germination du mildiou en formant une barrière protectrice à la surface du végétal.

Le folpel est à l'abri des résistances grâce à son action multisite. Il agit à 3 niveaux différents de la cellule mycélienne : la division cellulaire, la respiration cellulaire et la perméabilité cellulaire.



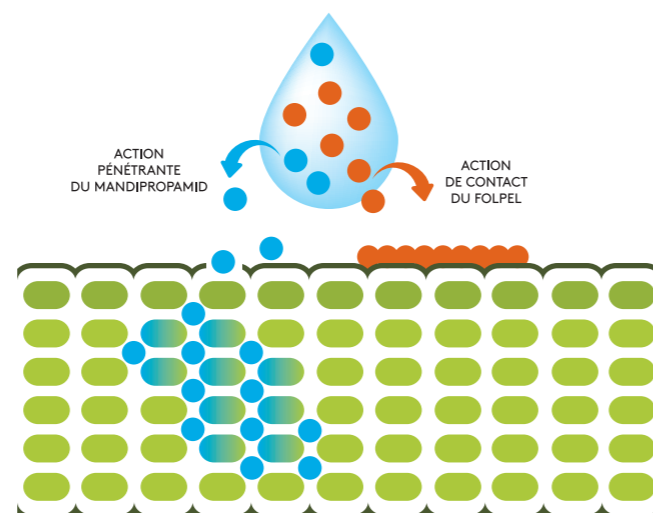
MANDIPROPAMID

Le mandipropamid est une molécule de la famille des CAA (Carboxylic Acid Amide) classé FRAC H5. Il inhibe les celluloses-synthases, enzymes spécifiques des agents du mildiou, impliquées dans la biosynthèse des parois cellulaires. Son action pénétrante permet une protection préventive et curative.

L'association de ces deux matières actives permet une utilisation dans des conditions très variées de vignoble et constitue un véritable outil dans la gestion des résistances.

LOCALISATION DES DIFFÉRENTS SITES D'ACTION D'EXTASE® GOLD

Mode de diffusion d'EXTASE® GOLD



EXTASE® GOLD protège les feuilles et les grappes de manière préventive et limite les contaminations grâce à son action sur la germination des spores et l'élongation des filaments. Il pénètre très rapidement dans les organes végétatifs de la vigne et est à l'abri du lessivage dès 1 heure après son application.

FACILITÉ D'UTILISATION : FORMULATION GOLD

APRÈS UNE MINUTE SANS AGITATION



Formulation WG classique



Formulation GOLD d'EXTASE® GOLD

- Principes actifs préservés grâce au process de formulation unique.
- Risques de bouchage éliminés grâce à une mouillabilité et dispersibilité rapides et optimales.
- Sa formulation ainsi que la systémie du méfénoxam lui confèrent une pénétration optimale assurant une rapide mise à l'abri du lessivage.

POSITIONNEMENT D'EXTASE® GOLD

EXTASE® GOLD s'utilise de manière préventive dès le début du risque mildiou sur les feuilles et les grappes à raison de 2 traitements maximum par saison. Pour un positionnement optimal appliquer EXTASE® GOLD dès le début du risque mildiou, avant les contaminations ou en tout début de période d'incubation, avant l'apparition de tout symptôme.



EXTASE® GOLD

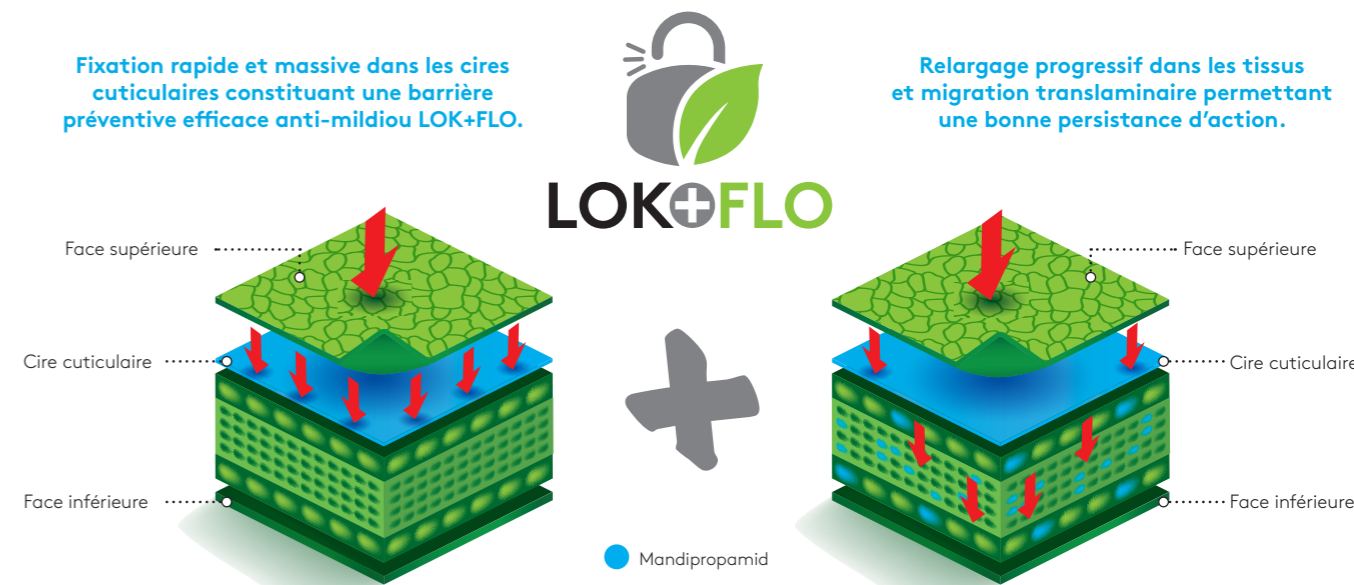
EXTASE® GOLD peut s'utiliser toute la saison
Protection jusqu'à 14 jours, à adapter et resserrer à 10 jours en fonction des conditions climatiques et de la pression mildiou.

LE MANDIPROPAMID APPARTIENT AU GROUPE CHIMIQUE DES MANDÉLAMIDES, DE LA FAMILLE DES CAA (CARBOXYLIC ACID AMIDE).

CETTE SUBSTANCE ACTIVE ANTI-MILDIU POSSÈDE LE MOUVEMENT UNIQUE LOK+FLO

Fixation rapide et massive dans les cires cuticulaires constituant une barrière préventive efficace anti-mildiou LOK+FLO.

Relargage progressif dans les tissus et migration translaminare permettant une bonne persistance d'action.



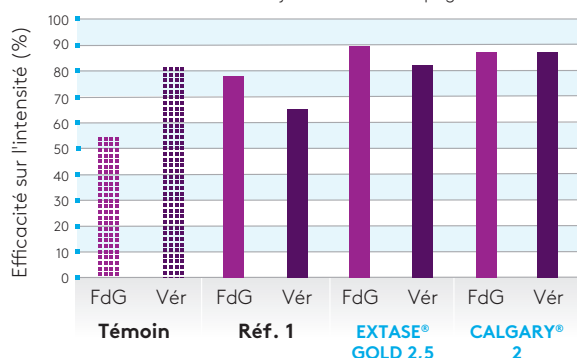
EFFET STRECH

- Protection anti-mildiou régulière et de longue durée : jusqu'à 14 jours.
- Excellente résistance au lessivage 1 heure après application.
- Une protection des jeunes feuilles au cours de leur croissance avec étalement du mandipropamid fixé dans la cuticule.

EXTASE® GOLD, UNE TRÈS HAUTE EFFICACITÉ ET UNE PERSISTANCE D'ACTION SUR FEUILLES ET GRAPPES

Efficacité mildiou de produits pénétrants sur grappes

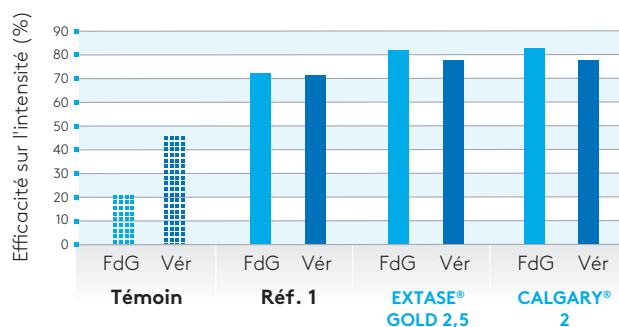
3 essais notés sur grappes 2019
Cadence 10 - 12j sur toute la campagne



*FdG : Fermeture de grappe - * Vér : Véraison

Efficacité mildiou de produits pénétrants sur feuilles

14 essais notés sur feuilles de 2016 à 2019
Cadence 10-12j sur toute la campagne



*FdG : Fermeture de grappe - * Vér : Véraison

EXTASE® GOLD : AMM N°2190893 - WG - Granulés dispersables - Mandipropamid 50g/Kg (5%) + Folpel 400g/Kg (40%) - Attention - H332 • H351 • H410 • EUH208 • EUH401.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Février 2020. Annule et remplace toute version précédente.

EXTASE® GOLD

ATTENTION

H332 : Nocif par inhalation.

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 : Contient du folpel. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.